



29 mars 2017

Communiqué

LE BUDGET DE L'ESPOIR DÉÇU!

Hier, 28 mars, le ministre des Finances, Monsieur Carlos Leitão, et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, Monsieur Sébastien Proulx, étaient fiers d'annoncer des investissements de 130 millions\$ en petite enfance. Nous en sommes vraiment déçus et voici pourquoi.

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, le premier ministre, Monsieur Couillard, et le ministre de la Famille nous ont laissé entendre à plusieurs reprises toute l'importance des services à la petite enfance. Nous avons espéré qu'enfin, un réinvestissement serait fait dans notre réseau, ce qui nous permettrait de remettre en place certaines conditions souhaitables pour offrir la meilleure qualité aux enfants et aux familles. Cela n'arrivera pas. Les choix faits dans ce budget ne reflètent pas une préoccupation réelle pour la petite enfance. Les « bottines ne suivent pas les babines ».

Lorsqu'on prend le temps de lire un peu plus loin dans le Plan économique du gouvernement, on comprend bien que les 130 millions\$ annoncés en petite enfance sont étalés sur 6 ans. Des 27 millions\$ annoncés cette année, ce sont 7,4 millions\$ qui sont injectés dans notre réseau en 2016-2017, montants qui ont déjà fait l'objet d'une communication la semaine dernière. Le Ministère de la Famille bénéficiera de 21 millions\$ de plus par année pour l'ensemble de ses activités pour les cinq années à venir, voilà ce qui compose le 130 millions\$.

En 2015-2016, les sommes allouées aux services de garde éducatifs totalisaient 2,36 milliards\$. Un ajout de 21 millions\$ par année correspond à moins de 1% de ces sommes. De plus ce supplément, dont nous ne connaissons pas encore la répartition devrait s'appliquer à l'ensemble des missions du Ministère. Nous comprenons que cela est nettement insuffisant pour réparer les dommages causés au cours des dernières années.

Les jeunes enfants sont vulnérables. Ils ne sont pas en mesure de se plaindre, de manifester, d'expliquer comment les services pourraient mieux répondre à leurs besoins. Les jeunes parents sont souvent débordés, ils ont peu de temps pour faire valoir leurs préoccupations. Le gouvernement avance qu'il leur redonne de l'argent. Dans les faits, ils continueront de payer la facture. La modulation des frais de garde est maintenue. Il faut rappeler que les surplus de revenus générés par cette modulation des tarifs n'ont aucunement été injectés dans le réseau des centres de la petite enfance et de la garde en milieu familial régie (sous supervision des bureaux coordonnateurs) afin d'en assurer la survie et d'en consolider la qualité. Ces sommes ont enrichi les coffres du gouvernement.

-30-

Pour obtenir des renseignements :

Élise Paradis

direction@rcpeq.org

418-842-2521 poste 222

418-524-2733

Le Regroupement des centres de la petite enfance est un organisme sans but lucratif qui rassemble et représente 114 corporations de centres de la petite enfance et de bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

<http://www.rcpeq.org/>